

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2016**

Le Conseil Municipal a procédé aux délibérations suivantes :

- LOGEMENTS COMMUNAUX : il a été procédé au renouvellement de 4 baux communaux,
- FORFAIT TELEPHONE : l'indemnité téléphonique d'un agent a été revalorisé au prorata de son activité.
- ENTRETIEN TOITURE SALLE POLYVALENTE : un contrat d'entretien pour la toiture de la salle polyvalente a été renouvelé. Cet entretien se fera par le biais de l'entreprise STAP étanchéité qui avait réalisé les travaux. Coût annuel T.T.C. : 556.79 euros.
- QUESTIONS DIVERSES.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean LÉGER